

Michel Tremblay et les Éditions Parti pris (1966-1968)

C'est en m'entretenant avec Gérald Godin en juillet 1990 que j'apprends que ce dernier aurait pu être l'éditeur des *Belles-sœurs*, une pièce alors inconnue d'un auteur alors presque inconnu, Michel Tremblay. Comme Pierre Tisseyre a refusé Réjean Ducharme³⁴¹, j'ai refusé Michel Tremblay, me dit Godin. C'est ensuite que j'ai appris qu'il avait déjà parlé de cela en 1988, à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de la pièce³⁴². Mais que s'était-il passé pour qu'il passe à côté de cette pièce dont on sait maintenant depuis longtemps l'importance ? Il me disait avoir toujours eu quelque difficulté à apprécier une pièce quand il doit la lire avant de la voir. Il me disait aussi avoir, à l'époque, perdu la trace du manuscrit dans le fouillis de son bureau³⁴³. Et il ne se souvenait plus de l'année de l'envoi du tapuscrit : était-ce en 1965 (la première version de la pièce, on le sait maintenant, est écrite en août-septembre 1965), en 1966, en 1967 ou en 1968 (la pièce est créée le 28 août 1968) ? Vraisemblablement en 1966, mais sans être sûr.

Eh bien, la réponse est dans le fonds des Éditions où je l'ai facilement trouvée le 2 octobre 2014, plus de quinze ans plus tard : la pièce, autre surprise, n'a pas été envoyée à l'éditeur une fois, mais deux fois³⁴⁴ ! La première fois par l'auteur, la seconde par une amie de l'auteur.

Voici les deux lettres de présentation.

³⁴¹ C'est le 30 juin 1965 que Réjean Ducharme envoie au Cercle du livre de France le tapuscrit de *L'océantume* ; le 6 août, Pierre Tisseyre répond qu'il refuse. Ducharme envoie en septembre ou octobre 1965 le même tapuscrit à Gallimard qui, le 3 janvier 1966, l'accepte. Suivront, entre janvier et juin 1966, l'envoi et l'acceptation des tapuscrits de *Le nez qui voque* et de *L'avalée des avalés*. Gallimard choisira, comme on sait, de publier en premier ce dernier tapuscrit. Le livre est mis en vente en septembre 1966.

³⁴² Voir Jocelyne Lepage et Bruno Dostie, « Les 20 ans des *Belles-sœurs* », *La Presse*, Montréal, 27 août 1988, p. E-1, E-3 et E-5.

³⁴³ On a une idée de ce fouillis lorsqu'on examine une des photos prises par Gabor Szilasi au printemps 1969, alors que Gérald Godin et Pauline Julien, de 1964 à 1974, habitent rue Selkirk, dans l'ouest de Montréal. On a pu voir cette photo (qui le montre de profil gauche tapant à la machine dans son bureau) reproduite en grand format dans le cadre de l'exposition sur lui qui a eu lieu, du 27 novembre 2012 au 10 novembre 2013, à la Grande Bibliothèque.

³⁴⁴ S'il est exact que, de la fin de l'été 1966 au printemps 1967, Gérald Godin est remplacé par Pierre Maheu à la direction des Éditions (voir notes 8 et 9), il faut déduire que ce n'est pas Godin mais Maheu qui aurait refusé. Mais comment savoir maintenant ?

Montréal, le 22
novembre 1966

Les Éditions Parti-Pris

Monsieur,

Je voudrais soumettre à votre comité de lecture une pièce en deux actes intitulée *Les belles-sœurs*. Je vois que vous ne publiez pas de théâtre habituellement³⁴⁵ mais ma pièce est un peu spéciale et je crois que seules les Éditions « Parti-Pris » [sic] pourraient éventuellement être intéressées à la publier : c'est une satire en joul des concours de millions de timbres-primés qui prolifèrent depuis quelque temps à Montréal. C'est en même temps une description aussi fidèle que possible des Canadiennes françaises du milieu ouvrier³⁴⁶...

Pour ce qui est de mes antécédents, disons que j'ai gagné en 1964 le 1^{er} prix, section dramatique, du Concours des Jeunes Auteurs organisé par la Société Radio-Canada, avec une pièce en un acte intitulée *Le train* et que j'ai publié en juin dernier un livre aux Éditions du Jour : *Contes pour buveurs attardés*, qui a été très bien accueilli par la critique.

En attendant une réponse favorable ou non, croyez-moi, monsieur, respectueusement vôtre,

Michel Tremblay
5303, rue Delorimier
Montréal 34, Qué.
526-5174

³⁴⁵ Le deuxième livre publié, en mars 1964, par les Éd. Parti pris, avant que la maison ne commence à être connue (par la publication, en novembre 1964, du *Cassé*, de Jacques Renaud, un recueil de nouvelles, le quatrième livre) est pourtant une pièce de Claude Jasmin, *Blues pour un homme averti*, mais une pièce télévisée. Cela dit, les Éd. ne publieront aucune autre pièce de théâtre avant qu'elles deviennent les coéditrices avec Leméac d'*Ines Pérée et Inat Tendu* (1976), pièce de théâtre de Réjean Ducharme (dont la première version, *Ines Pérée et Inat Tendu sur la terre*, est pourtant d'août 1966, version que Godin a alors eue entre les mains) et, surtout, qu'elles publient les *Œuvres créatrices complètes* (1977) de Claude Gauvreau qui contiennent, entre autres pièces, *La charge de l'original épormyable* et *Les oranges sont vertes*.

³⁴⁶ Michel Lemieux, intitulant « Quand les Belles-sœurs passent chez le sociologue » (*Le Canada français*, Saint-Jean-sur-Richelieu, 26 janvier 1972) son compte rendu du livre de Marie Letellier, *On n'est pas des trous-de-cul* (1971), en dit ceci : « [...] l'auteur nous transcrit presque en vrac les réflexions des Bouchard, et dans un joul d'une pureté inégalée, sauf peut-être par Michel Tremblay, ce qui à lui seul vaut la lecture. La précision et l'ampleur des réflexions de Monique et de Ti-Noir Bouchard indiquent que Marie Letellier a autant fait œuvre littéraire que factuelle, et que la part d'invention dans la forme classe ce livre à mi-chemin du roman et de la monographie sociologique. »

La page de titre de la pièce va comme suit :

[tapé à la machine]
Les belles-sœurs
comédie en deux actes de
Michel Tremblay
[écrit à la main]
5303, rue Delorimier
526-5174

Montréal, le 31 janvier [19]68

Monsieur,

Je vous envoie la pièce intitulée *Les belles-sœurs* qui a failli être montrée au Centre culturel du Vieux-Montréal par Jacques Languirand³⁴⁷. Pour fins de publication évidemment. Si vous pensez que vous pouvez l'éditer, ou si vous voulez des renseignements supplémentaires, vous pouvez me rejoindre à 699-3197 ou alors laisser un message à Ginette Lefebvre. Quant au courrier, veuillez l'adresser à :

Michel TREMBLAY
5303 DeLorimier
MonTRÉAL. PQ

L'auteur, étant actuellement bénéficiaire d'une bourse, est au Mexique pour une période indéterminée³⁴⁸. C'est pourquoi il m'a chargée de vous faire parvenir sa pièce.

Merci de votre attention
Ginette Lefebvre

³⁴⁷ Je résume ici ce qu'on apprend dans les articles suivants concernant Jacques Languirand, tous parus dans *La Presse*, Montréal. L'ouverture non officielle du studio B du Centre culturel du Vieux-Montréal doit avoir lieu le 22 novembre 1967, mais cela ne fonctionne pas comme prévu (voir Martial Dassylva, 24 novembre 1967, p. 22). « Comme le Conseil des arts [du Canada] nous avait donné de l'argent, le gouvernement du Québec se retira du projet. De plus, nous n'étions pas Québécois pure laine car dans notre conseil d'administration nous avons réuni des Montréalais de toutes origines. Les autorités locales ne nous étaient pas favorables non plus. » (voir Jean Basile, 6 février 1988, p. J-1 et J-2.) « Ne pouvant pas obtenir de subventions, le Centre est obligé de fermer ses portes après quelques mois d'existence. » (voir Andrée LeBel, supplément télé, 11 novembre 1978, p. 3-4.) « Il [Languirand] choisit l'ancien édifice de la Bourse montréalaise et, lui qui avait travaillé au pavillon *L'homme dans la cité* à Expo 67, prépare un théâtre multidisciplinaire. Avant de parachever les travaux, les gouvernements [fédéral, provincial et municipal] s'en mêlent, se chicanent et font avorter le projet. Ce théâtre sera récupéré par le Centaur. // Il [Languirand] avait retenu deux pièces de deux auteurs inconnus pour l'ouverture du théâtre : *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay et *Ines Pérée et Inat Tendu* de Réjean Ducharme. » (16 septembre 1989, p. D-1 et D-4.)

³⁴⁸ Au Mexique, en janvier-février 1968, Michel Tremblay écrit *La duchesse de Langeais*, pièce à un personnage qui sera créée en 1969.

Cette lettre est accompagnée d'un feuillet qui va comme suit (et qui n'a pas été rempli par l'éditeur et envoyé à l'auteur) :

Montréal, le _____ 1968

*Nous accusons réception du manuscrit
intitulé LES BELLES-SŒURS, de Monsieur
Michel Tremblay.*